



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024

- Date de convocation : 17 mai 2024
- Date d'affichage : 17 mai 2024
- Membres en exercice : 23
- **Présents : 18**
- **Votants : 23**
- **Pouvoirs : 5**

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-trois mai à 20h00,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-sept mai 2024 s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Eric THERRY, Maire.

Présents : M. Philippe MARCOT, Mme Paule LAMOTTE, M. Henri POIRIER, Mme Sylvie PESLERBE, M. Jacques LETELLIER, Mme Sandrine BONNETAIN Adjoint au Maire, M. Serge LOPEZ, M. Franck LAGNIAUX, M. Paulo SOBRAL, M. Olivier GAL, Mme Emmanuelle PONCHANT, Mme Audrey CLAISEN-BARTHELEMY, Mme Laurine RENARD, Mme Sylvie WILLEMIN, Mme Annick DESBOURGET, M. Michel BRAULT et M. Thierry BOLLER Conseillers Municipaux en exercice.

Pouvoirs : M. Jonathan ALLONGE donne pouvoir à M. Jacques LETELLIER, M. Claude KRIEQUER donne pouvoir à M. Eric THERRY, M. Alain BROCHARD donne pouvoir à Mme Audrey CLAISEN-BARTHELEMY, Mme Karen RIAND donne pouvoir à Mme Sylvie PESLERBE et Mme Sandrine LENTZ donne pouvoir à M. Michel BRAULT.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BONNETAIN.

DÉLIBÉRATION N°016/4.1.1 – CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS COMPLET

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L313-1 ;

Vu le budget 2024 ;

Vu l'état du personnel (annexe IV B9 du budget 2024) ;

Considérant la création d'un restaurant scolaire, au hameau de Baillon, respectant les normes HACCP et du départ à la retraite d'un agent contractuel depuis le 1^{er} avril 2024 ;

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 4 avril 2024, il est proposé, à effet du 1^{er} juillet 2024, la création d'un emploi permanent à temps complet relevant de la catégorie hiérarchique C de la filière Technique ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide la création d'un emploi permanent sur le grade d'adjoint technique ;

Décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposé à compter du 1^{er} juillet 2024 comme suit :

Fonctionnaire :

Filière Technique – cadre d'emploi des adjoints techniques :

Adjoint technique :	ancien effectif : 7
	nouvel effectif : 8

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget, chapitre 012.

Le Maire,



La secrétaire,